



www.thononagglo.fr



















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1er décembre 2020



Signature de la Convention Territoriale Globale Un partenariat redimensionné, des services à la personne pérennisés

Christophe ARMINJON, Président de Thonon Agglomération, et Jean-Louis GARCIA, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie, ont acté le renouvellement du partenariat entre les deux institutions jusqu'en 2023 en signant officiellement la nouvelle convention territoriale globale.

Pour rester « au plus près des habitants » et continuer de répondre le plus justement possible à leurs besoins, l'agglomération structure son champ d'action à destination des familles et renouvelle son partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Savoie [CAF 74] par le biais d'une Convention Territoriale Globale [CTG].

Sur la base des conclusions de l'analyse des besoins sociaux menée à l'échelle de l'agglomération depuis 2019, il s'agit de pérenniser et d'affiner progressivement le large éventail de services à la personne déjà proposé grâce à un soutien réaffirmé et redimensionné de la CAF 74.

Pour Thonon Agglomération, le Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy-sur-Léman, Margencel et les communes déjà soutenues¹ par la CAF 74, la convention territoriale globale prend le relais des anciens contrats Enfance-Jeunesse. Au-delà des services spécifiquement centrés sur les plus jeunes, il s'agit désormais de favoriser l'émergence de nouveaux projets répondant aux besoins ressentis des familles dans des domaines aussi variés que la culture et le sport, l'inclusion numérique, la santé, la précarité et la lutte contre les exclusions, l'accès aux droits, le handicap... Redimensionné à l'échelle de l'agglomération², et visant à l'élaboration d'une vision globale et partagée du territoire, ce partenariat va permettre de soutenir les initiatives de l'agglomération et des communes engagées dans une approche globale d'aides aux familles.

La Convention Territoriale Globale

Signée pour 4 à 5 ans, la Convention Territoriale Globale (CTG) scelle le partenariat entre des collectivités territoriales et la Caf pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services développés en faveur des habitants d'un territoire. Elle est élaborée à partir d'un diagnostic partagé par les signataires. C'est un véritable outil de développement local qui permet de déployer un plan d'actions, d'en coordonner la mise en œuvre et d'en évaluer l'efficacité (échéancier, évaluations périodiques).

L'objectif de la CTG est de favoriser le développement et l'adaptation des équipements et des services aux besoins des familles. La CTG fédère et renforce la coopération entre les acteurs locaux, institutionnels et associatifs, dans les domaines de la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique, le logement, la prise en compte du handicap.... Elle facilite la mobilisation des fonds en évitant les doublons d'intervention et en garantissant une équité territoriale des interventions.

¹ Ballaison, Bons-en-Chablais, Chens-sur-Léman, Douvaine, Loisin, Messery, Thonon-les-Bains et Veigy-Foncenex

² Toutes les autres communes pourront adhérer à la démarche pendant la durée de la convention

La CTG signée entre Thonon Agglomération, le syndicat intercommunal de Sciez, Anthy-sur-Léman, Margencel, les communes de Chens-sur-Léman, Messery, Loisin, Veigy-Foncenex, Thonon-les-Bains, Ballaison, Bons-en-Chablais et Douvaine, et la Caf de Haute-Savoie

La CTG 2020-2023 s'appuie sur un diagnostic, commandé par Thonon Agglomération et co-financé par la Caf de Haute-Savoie. Des points forts et des pistes d'amélioration ont été relevés et une analyse de l'adéquation entre l'offre et les besoins des habitants a été menée, elle a été confrontée aux potentialités du territoire.

14 priorités ont été identifiées :

→ Petite enfance

→ Jeunesse

 \rightarrow Education

→ Inclusion numérique
→ Précarité et lutte contre

les exclusions

→ Habitat Cadre de vie

→ Animation de la vie sociale

→ Enfance

ightarrow Parentalité

→ Culture et sport

 \rightarrow Santé

→ Accès aux droits et emploi

 \rightarrow Handicap

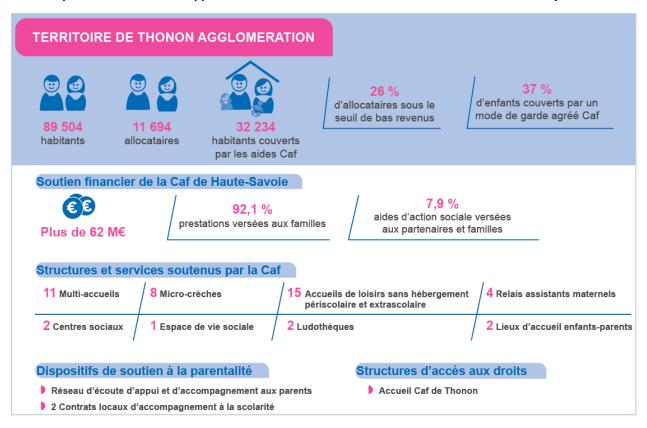
→ Politique de la ville et Quartier politique de la

ville

Des actions ont été définies, notamment :

- Pérenniser le fonctionnement des équipements et services existants à destination de l'enfance et de la petite enfance.
- Soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie.
- Lutter contre le décrochage scolaire.
- Favoriser l'accès de tous à la culture et au sport.
- Lutter contre l'illectronisme et favoriser l'accès au numérique.
- Développer une stratégie partenariale favorisant l'accès aux droits.
- Disposer d'une vision de l'ensemble des dispositifs de lutte contre la précarité et renforcer la lutte contre l'isolement.
- Faciliter la condition d'accès au logement des familles.
- Poursuivre le déploiement du programme d'actions du protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 avenant au contrat de ville.
- Poursuivre l'accompagnement du suivi et de l'appui aux espaces de vie sociale et centres sociaux.

La Caf de Haute-Savoie est mobilisée aux côtés des familles et des partenaires du département. Elle signe ici sa 3ème CTG pour favoriser le développement de services et structures sur tout le territoire haut-savoyard.



En unissant leurs efforts pour les 4 prochaines années (2020-2023), les signataires de la CTG traduisent leur engagement et leur détermination à développer des équipements et services complets, innovants et de qualité pour la population de l'agglomération.